



**Projet *Expert*.**  
**Utilisation d'outil de copublication**  
**L'expérience d'Infini**

**Aude Barthélemy**  
**(Association Infini)**

Projets soutenus par le



**15 novembre 2005, Solidarités numériques,**  
**Cité des sciences, Paris.**

## L'Association Infini. Les statuts.

- L'association se propose
  - de faire découvrir et promouvoir l'utilisation d' INTERNET, à des fins non commerciales et/ou coopératives,
  - d'organiser des activités associatives liées à ce réseau,
  - de former le public à ces nouvelles technologies.
  
- Plusieurs actions concrétisent ce projet :
  - hébergement,
  - formations, initiations,
  - accès publique à Internet,
  - mise en réseau des compétences,
  - assistance technique,
  - promotion des utilisations,ainsi que toute autre action en accord avec l'objet de l'association.



## Hébergements et formations

- Les adhérents bénéficient d'un accompagnement vers Internet de la simple utilisation de l'outil, à la création de site et à l'hébergement.
- **De nombreuses formations à l'outil SPIP sont proposées.**
- **Des supports ont été réalisés et sont publiés sur le site <http://expert.infini.fr>**
- **Aujourd'hui, une soixantaine de sites réalisés avec SPIP sont hébergés sur nos serveurs.**



## Spip, quelle utilisation ?

- **pas vraiment de débat public (très minoritaire)**
- **la co-publication, pour les associations, cela veut dire que plusieurs auteurs peuvent facilement écrire sur le site**

=> (co-édition, co-contribution, plutôt que co-publication)



## Dans la réalité...

- **La plupart**, bien qu'ayant comme objectif la co-publication, **ont une utilisation du type « blog »** c'est à dire qu'il n'y a qu'un voir 2 auteurs qui interviennent régulièrement.
  - Ex :
    - <http://park-ar-skoazell.infini.fr/>
- D'autres choisissent SPIP parce que **l'outil est facile d'utilisation** donc pour des **sites d'informations**,
  - **ce qui permet à chacun de participer à la vie du site**  
<http://sked.infini.fr>  
<http://www.pluvault.fr>
  - **et/ou dissimule l'outil :**  
<http://www.atelier-mo.infini.fr/>



## Dans la réalité...

- **on peut citer des sites de copublications qui fonctionnent :**
  - <http://www.lebouguen-lesbaraques.infini.fr>
  - <http://www.brest-ouvert.net>

